



Agriculture & Biodiversité



**Comment améliorer la biodiversité
sur votre exploitation ?**

recueil d'expériences



Présentation du programme Agriculture & Biodiversité

"Comment les agriculteurs peuvent-ils améliorer la biodiversité sur leur exploitation ?"

L'espace agricole occupant plus de la moitié du territoire français, les pratiques agricoles ont un impact sur les ressources naturelles et par conséquent la biodiversité. Sauvegarder la biodiversité consiste à agir en faveur de la préservation des milieux qui accueillent les espèces.

Soutenant une agriculture respectueuse de l'environnement, la LPO a initié en 2004 un programme expérimental de reconquête de la biodiversité en milieu rural et s'est associée avec les réseaux d'agriculteurs de :

- l'Agriculture Raisonnée avec le Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement (FARRE),
- l'Agriculture Biologique avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB),
- l'Agriculture Durable avec la Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FNCIVAM).

Ces réseaux d'agriculteurs, d'horizon et d'approche différents, sont les mieux à même de véhiculer la promotion de la biodiversité dans chaque exploitation de leur propre réseau.



Ce programme engagé sur cinq ans (2004-2009), vise à améliorer la biodiversité sur environ 130 exploitations, réparties sur 18 départements. L'objectif est autant l'adaptation de bonnes pratiques que leur diffusion à large échelle.

Mise en œuvre du programme

Dans chaque département, les correspondants locaux des trois réseaux d'agriculteurs FNAB, FNCIVAM et FARRE, accompagnés par les délégations LPO, mobilisent des agriculteurs volontaires acceptant d'améliorer la biodiversité sur leur exploitation, notamment par une coopération active avec les naturalistes.

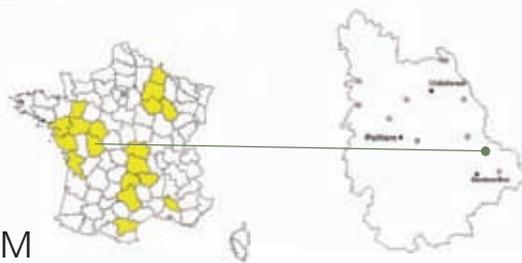
Sur chaque exploitation agricole, les naturalistes réalisent différents diagnostics. Puis un plan de gestion est proposé par l'animateur LPO en concertation avec l'animateur du réseau agricole et l'exploitant, ce dernier validant au final les actions à accomplir.

En parallèle, des formations sur la biodiversité sont mises en place à destination des agriculteurs, leur permettant d'acquérir un vocabulaire et des notions communes d'écologie, mais aussi d'appliquer la démarche du plan de gestion. L'objectif de ces formations est l'appropriation par l'agriculteur de l'évaluation des éléments de biodiversité sur son exploitation et la mise en œuvre des bonnes pratiques pour les conserver et les améliorer.



Témoignage Marc CAILLÉ

Agriculteur à Haims dans la Vienne,
membre du Réseau Agriculture Durable CIVAM



Installé en GAEC familial, Marc CAILLÉ possède une exploitation en polyculture-élevage caprin. Avec son cheptel de 250 mères, il perpétue une certaine tradition sur ces anciennes terres d'élevage, aujourd'hui largement dévolues aux grandes cultures

où persistent encore quelques boisements. Ainsi à côté de ses cultures de plaine fréquentées par l'oedicnème criard, cet exploitant a su conserver un paysage de bocage lui apportant "un cadre de travail agréable" mais également favorable à la huppe fasciée et à l'alouette lulu. Impliqué dans le programme, Marc CAILLÉ témoigne sur son engagement pour la biodiversité.

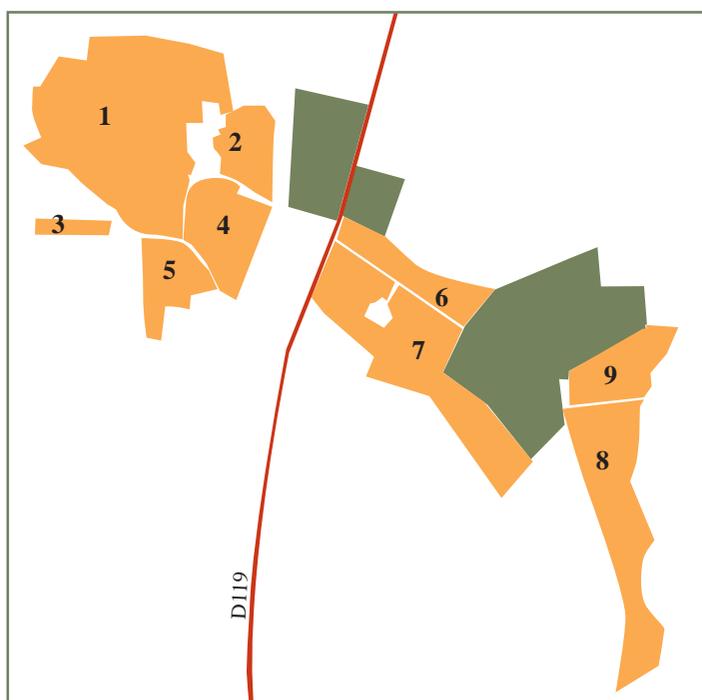
avec ma réflexion sur le système de production. Le déclic est venu avec le Réseau d'Agriculture Durable, lorsque j'ai commencé à modifier mes pratiques. L'exemple qui me vient à l'esprit en premier concerne les insecticides : on en met beaucoup trop. Sachant que les carabes, prédateurs efficaces des ravageurs de culture, peuvent pénétrer au maximum jusqu'à 100 m dans les cultures, une parcelle idéale ne devrait pas dépasser 200 m de large" indique-t-il. La démarche d'agriculture durable mise en œuvre sur son exploitation démontre qu'il existe des convergences entre la préservation de la biodiversité et l'efficacité économique. "De manière générale, en favorisant la biodiversité sur mon exploitation, notamment en choisissant des rotations longues, alternant cultures de printemps et cultures d'hiver, je diminue les risques de maladies et je limite mes interventions de désherbage" ajoute-t-il ainsi.

La biodiversité pour améliorer le système de production

Soucieux de l'impact de ses pratiques sur l'environnement, Marc a décidé d'améliorer la durabilité de son exploitation, en intégrant notamment la préservation des ressources naturelles. "Mon intérêt pour la biodiversité a commencé

Une volonté de progrès et de partage d'expériences

Avant sa participation au programme, Marc savait que la forte présence de haies et de boisements favorisait déjà la biodiversité sur son exploitation. Parallèlement il était aussi conscient de la possibilité d'améliorer ses pratiques en affirmant que "le principal aspect négatif était l'utilisation importante de pesticides. Aujourd'hui en m'entourant de techniciens, je parviens à limiter les traitements". En s'inscrivant dans la démarche expérimentale du programme, il a souhaité améliorer ses pratiques : "Je voulais que le programme m'apporte les pistes pour mieux faire cohabiter mon système de production avec la biodiversité". En ajoutant que "l'intérêt de ce programme porte sur le travail en groupe et la mise en commun des avancées de chaque agriculteur participant au programme", c'est donc aussi le développement de la synergie entre les acteurs qui l'a séduit.



Parcelle de l'exploitation.

Des connaissances répondant aux besoins d'information

Grâce aux formations, le programme a permis de répondre concrètement aux besoins d'informations comme le confirme Marc : *"J'ai désormais quelques connaissances techniques qui me permettent de mieux communiquer et justifier mes pratiques. Par exemple, quand on me questionnait sur l'intérêt de creuser une mare dans ce coin du champ, je ne savais pas quoi répondre. Aujourd'hui je peux expliquer qu'il existe un intérêt pour les batraciens ou les libellules [...]. Même si cette biodiversité ne semble pas directement utile pour l'agriculteur, elle fait partie de l'équilibre et je sais désormais que ces espèces ont leur importance"*.

"Les formations sur la haie m'ont permis d'apprendre certaines techniques et je pourrai ainsi réaliser des tailles de formation sur les jeunes plants, ou entretenir les haies qui commencent à dépérir" ajoute t-il. Les formations proposées lui ont ainsi permis d'acquérir de nouvelles compétences. Les conseils personnalisés apportés lors de l'élaboration du plan de gestion lui ont fourni de nouvelles perspectives d'actions : *"Le plan de gestion m'a apporté de nouvelles idées, des choses à faire auxquelles je n'avais pas pensé et dont je ne connaissais pas l'intérêt. Par exemple, je ne pensais pas que je devais éclaircir ma mare pour la rendre plus favorable à la biodiversité. [...] Globalement, le programme m'a fait porter un autre regard sur mon environnement et depuis, j'observe un peu plus ce qui se passe sur mon exploitation."*

Des actions concrètes et volontaires

Suite aux diverses discussions avec l'expert environnemental, Marc s'est engagé à mettre en oeuvre certaines mesures. Ainsi, le diagnostic a mis en avant que certaines cultures sont directement au contact des haies ; il a été alors proposé de mettre en place des bandes enherbées entre les cultures et les haies, et Marc y a trouvé tout de suite son intérêt en précisant que *"le rendement est très faible derrière une haie. De plus, la bande enherbée fera tampon avec ma haie et augmentera également la quantité d'auxiliaires de cultures"*. Autre exemple, la présence de grands blocs de cultures a été relevée dans le plan de gestion : *"J'ai conscience que certaines parcelles sont beaucoup trop grandes. Les couper en y implantant une bande enherbée facilitera la pénétration des auxiliaires de culture, reconnectera les bois et les haies permettant un meilleur maillage sur les cultures. Certaines bandes me permettront de rattraper des lignes de travail, de laisser une zone plus humide ou encore un coin de champ où les manoeuvres sont difficiles"*.

Un autre aspect pouvant être amélioré concerne la connexion des haies et l'état déclinant de certaines. Marc plantera donc, aux endroits qui ne posent pas de problèmes de voisinage, de nouveaux tronçons pour améliorer son réseau de corridors biologiques, en privilégiant des espèces locales grâce au bouturage. Quant à la création de nouvelles mares, il souligne que *"les zones retenues pour le creusement des mares sont naturellement humides et produisent donc peu. Si cela peut donner un petit coup de main aux batraciens et aux libellules, prédatrices d'insectes..."*

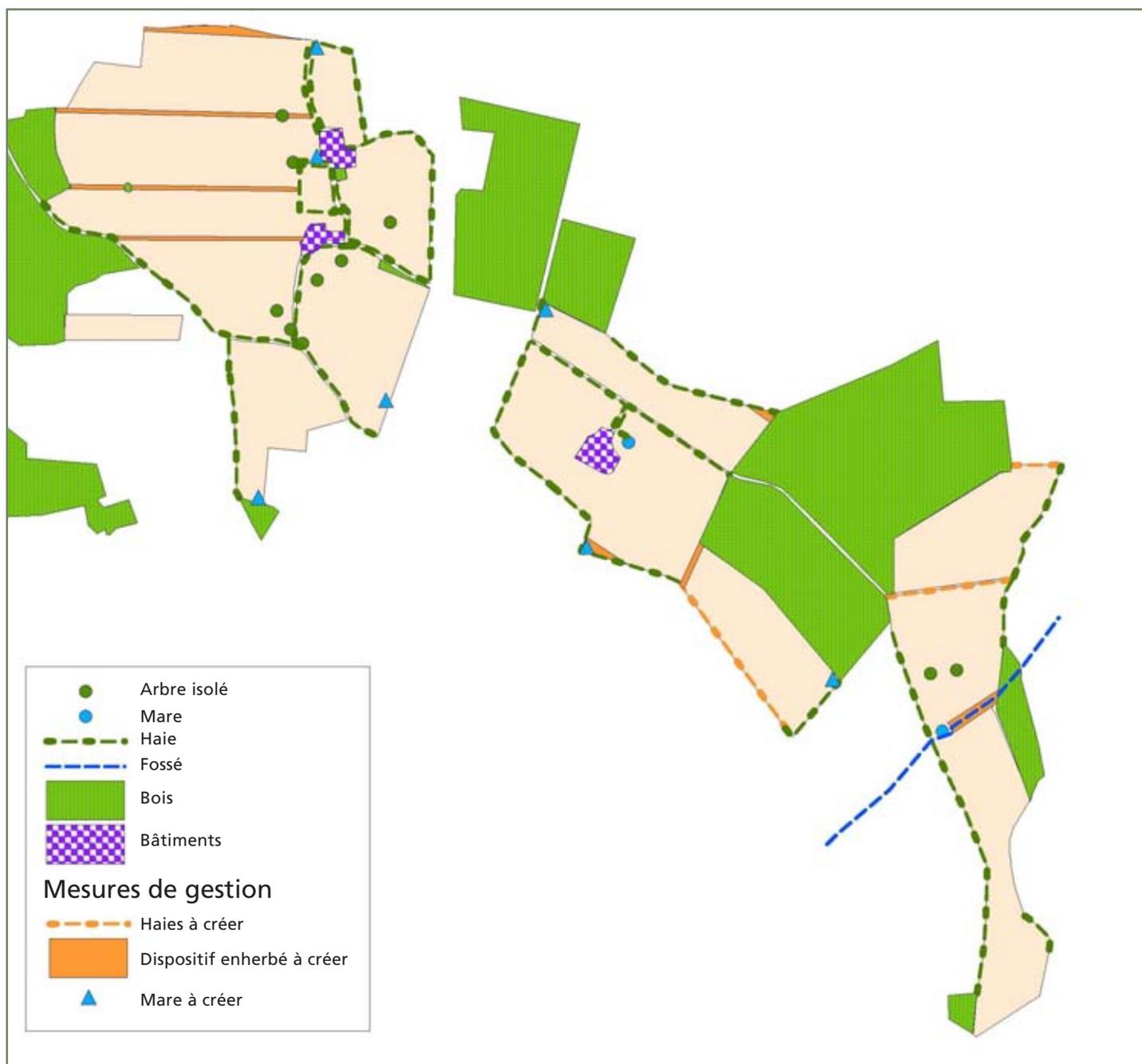
Restauration de la mare, mesure du plan de gestion mise en évidence lors des diagnostics réalisés sur l'exploitation



Travaux de restauration en cours. © G. Faupin



Mare restaurée. © G. Faupin



Cartographie des préconisations de gestion © G. Faupin

Enfin, une des préconisations consiste à ne pas traiter ou irriguer les bords de champs. En effet, la majorité des espèces nichant au sol se trouvent dans les 10 premiers mètres des cultures. Cela peut représenter une perte de récolte sur une surface non négligeable. Marc est donc prêt à essayer sur une ou deux parcelles mais ne généralisera pas cette mesure sur toute l'exploitation.

Poursuivre la dynamique

Marc CAILLE souhaite aujourd'hui mettre en oeuvre son plan de gestion et apprécierait de pouvoir s'appuyer sur la dynamique du réseau initié par le programme : "J'aime-

rais que des journées soient organisées afin de comparer ce que chacun réalise chez soi et pour échanger sur les expériences de chacun. [...] De plus, il serait bien qu'un bilan soit réalisé afin de montrer l'intérêt du programme. Pour moi, l'essentiel est de montrer que l'agriculteur qui favorise la biodiversité chez lui, s'y retrouve économiquement."

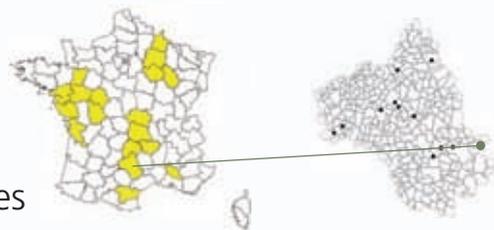
Sensible à l'intérêt du partage d'expériences, Marc souhaite que la démarche et les résultats de ce programme soient communiqués aux professionnels du monde agricole mais aussi au grand public.

PROPOS RECUEILLIS PAR GRÉGORIY FAUPIN DE LA LPO VIENNE ET BÉATRICE MARTIN DE LA FRCIVAM POITOU-CHARENTES



Témoignage Gaby GELY

Agriculteur retraité à Saint-André-de-Vézines
en Aveyron, GAEC de Navas,
membre du réseau Agriculture Raisonnée FARRE



Agriculteur à la retraite, Gaby GELY reste présent sur l'exploitation en GAEC familial.

L'exploitation est essentiellement orientée vers l'élevage ovin pour le lait destiné comme sur une grande partie du Causse noir, à la production de Roquefort. Ainsi le GAEC de Navas fait pâturer son troupeau d'un millier de brebis, sur près de 90 % de ses 850 ha de SAU, le reste servant à la polyculture.

Un environnement remarquable...

Le Causse noir est un vaste plateau caractérisé par des pelouses sèches, des garrigues, des landes et des forêts de chênes et de pins sylvestres. Située en zone de montagne ainsi que sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses, leur exploitation comporte même certains secteurs classés en zone Natura 2000 et en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Ainsi les terres abritent de nombreuses espèces dont des plantes messicoles comme le bugle petit-pin et le miroir de Vénus ainsi que de nombreuses orchidées dont l'endémique ophrys d'Aymonin (protégée en Midi-Pyrénées). L'exploitation accueille également une avifaune riche et diversifiée dont la pie-grièche écorcheur, le pipit rousseline, le pic noir ou encore le crabe à bec rouge. Elle offre aussi un territoire de chasse à de nombreux rapaces comme l'aigle royal, les vautours fauve et moine ainsi que le milan royal.

... entretenu par des agriculteurs impliqués

La présence de ces espèces remarquables sur leur exploitation n'est pas le fruit du hasard mais résulte d'une forte implication des agriculteurs du GAEC de Navas. "Nous pensons qu'il faut maintenir tous les habitats, ainsi que la faune et la flore. Nous avons participé dès le début à l'opération de réintroduction des vautours car ils avaient disparu de nos paysages" indique Gaby GELY. Le GAEC avec l'aide du Parc naturel régional des Grands causses

et de la LPO Grands causses, a en effet installé une placette d'alimentation pour les vautours et continue toujours à déposer des carcasses de brebis. Le principal enjeu biologique sur le Causse noir est la préservation des espèces patrimoniales notamment les nombreuses orchidées et la faune des milieux ouverts, recherchant sécheresse et ensoleillement. Or les parcours c'est-à-dire les pelouses sèches non travaillées ni traitées, ont tendance à être abandonnés. Sur l'exploitation, ces parcours représentent près de 70 % de la surface. Grâce au pâturage extensif, le GAEC maintient l'ouverture de ces milieux, indispensable à la survie de ces espèces. "Nous mettons des brebis viande pratiquement toute l'année, uniquement pour le pâturage afin de maintenir le milieu ouvert" souligne t-il.



Vaste étendue de pelouses sèches maintenue ouverte grâce au pâturage. © M. Trille

Par ailleurs l'adonis couleur de feu, plante messicole remarquable, est particulièrement bien présente sur l'exploitation bénéficiant d'un travail du sol sans semis en bordure de champs.

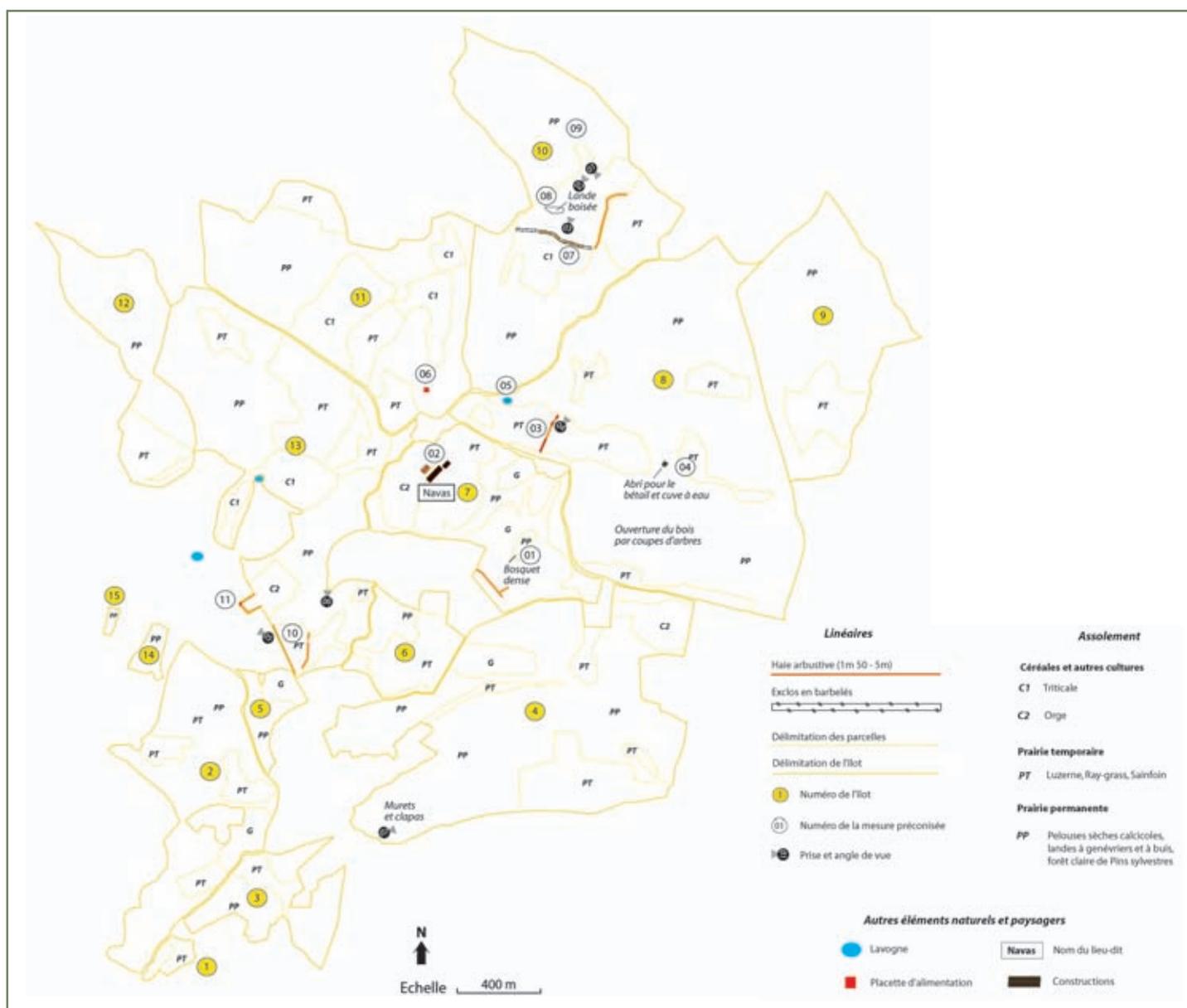


Adonis couleur de feu. © R. Liozon

Une volonté de progresser en faveur de la biodiversité

La perte d'étanchéité de la lavogne (terme caussenard désignant une mare) ainsi que la volonté de favoriser la régénération naturelle dans les haies suite à la perte des ormes, ont motivé le GAEC de Navas à s'investir dans le programme Agriculture & Biodiversité, afin d'acquérir des techniques favorables à la biodiversité : "Le programme nous donne des éléments techniques pour savoir ce qu'il faut faire ou ne pas faire afin de préserver la biodiversité." La démarche de dialogue engagée pour élaborer le plan de gestion a aussi largement contribué à l'implication des exploitants. "Si les mesures ne sont pas trop contraignantes, nous sommes bien sûr prêts à les mettre en oeuvre" affirme Gaby. Les échanges entre le naturaliste et Gaby ont parfois abouti à la mise entre parenthèses de certaines préconisations. Par exemple, la réduction de

l'utilisation des produits phytosanitaires pour favoriser la biodiversité sur les cultures n'a été que partiellement mise en oeuvre. "L'exploitation est dans une démarche d'agriculture raisonnée. L'utilisation des produits phytosanitaires est réduite à un dosage minimal et la surveillance des parcelles permet d'intervenir seulement en cas de nécessité. De plus, il n'y a aucun traitement fongicide sur les cultures et les traitements herbicides ont été pratiquement supprimés sur les prairies temporaires grâce à un mélange de fourragères. Nous faisons des efforts mais il est difficile de supprimer tous les traitements. Toutefois on nous a proposé de ne pas traiter les bords de cultures afin d'y favoriser les plantes messicoles. Cette idée nous a fait réfléchir et aujourd'hui lors des traitements, on choisit parfois de se décaler de la bordure" souligne t-il.



Cartographie des préconisations de gestion © M. Trille

Des actions d'envergure à la hauteur des enjeux

Parallèlement à la modification de certaines pratiques, le GAEC de Navas s'est également engagé dans des travaux importants. Afin de permettre le pâturage et de maintenir l'ouverture du milieu favorable aux espèces locales, le GAEC a dû clôturer les parcours. Pour réaliser ces travaux, il a bénéficié des mesures agro-environnementales et du soutien du Parc naturel régional des Grands Causses. L'eau est une autre problématique

importante sur la Causse noir. La restauration de la lavogne a donc été proposée dans le plan de gestion afin de recréer un milieu favorable pour la faune et la flore. "Nous l'avons accepté sur les conseils des naturalistes pour préserver la biodiversité et cela pourra également servir à abreuver le troupeau viande. Même si nous n'avions pas eu d'aides techniques et financières, nous l'aurions fait" précise-t-il.



Travaux de restauration d'une lavogne © Parc Naturel Régional des Grands Causses

Lavogne restaurée © M. Trille

Un bilan positif

Impliqués de manière volontaire dans le programme, les exploitants sont ainsi satisfaits de la démarche mise en place : "Les diagnostics nous ont permis de connaître les espèces présentes sur l'exploitation. Ce qui a été également intéressant, ce sont les petits trucs simples à mettre en place pour la faune et la flore, comme par exemple mettre une planchette en bois dans la cuve à eau pour que la faune ne s'y noie pas."

Bien que déjà sensible à la préservation de la biodiversité, Gaby ainsi que son frère et ses fils posent aujourd'hui un

nouveau regard sur l'exploitation en surveillant par exemple, les hirondelles qui nichent dans les bâtiments anciens et désaffectés.

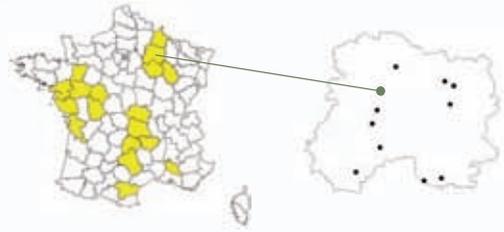
Pour la suite, les exploitants du GAEC de Navas souhaitent disposer des résultats du suivi faunistique et floristique afin de connaître l'évolution des populations d'espèces sur leur exploitation.

PROPOS RECUEILLIS PAR MAGALI TRILLE DE LA LPO AVEYRON
ET MICKAËL BELLONCLE DU RÉSEAU AGRICOLE FARRE.



Témoignage Catherine GODIN

Agricultrice à Avenay-Val-d'Or dans la Marne,
GAEC du Batrau, présidente d'AgroBio en Champagne



Catherine Godin est installée en GAEC depuis 1992. L'exploitation d'environ 270 ha est centrée essentiellement sur la polyculture même si on trouve quelques ares de vigne. L'agriculture biologique couvre environ 60 ha, les premières parcelles en bio datant de 1988.

Un environnement diversifié

D'un point de vue agricole, l'exploitation de Catherine Godin se trouve en Champagne crayeuse, région naturelle dévolue aux grandes cultures. Quelques parcelles sont néanmoins situées en bordure de la Marne et une grande partie est également en lisière du massif forestier de la Montagne de Reims où le vignoble est bien présent. Son environnement est donc diversifié, d'autant que ce dernier site est inscrit au réseau Natura 2000 dans le cadre de la Directive Habitats. Parmi les oiseaux qui fréquentent les parcelles de l'exploitation ou les proches alentours, on peut citer la caille des blés, le pigeon colombin, l'alouette lulu ou le bruant zizi. Ces dernières espèces, rares dans le département de la Marne, se rencontrent plus particulièrement dans la partie nord qui est la plus riche du fait d'un secteur plus chaud et plus sec et moins bouleversé par les grandes cultures. C'est également le cas pour la flore dont certaines espèces ne se rencontrent que dans ce territoire.



Jachère dans les bois et champ de céréales en lisière. © E. Le Roy

Une volonté de connaissances

Catherine Godin a toujours été intéressée par la nature. Plus jeune, elle a ainsi réalisé un herbier des plantes qu'elle rencontrait près de chez elle. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est proposée pour faire partie du programme agriculture et biodiversité. Ses attentes principales sont d'ailleurs plutôt de connaître les espèces de faune et de flore présentes sur son exploitation. Elle a ainsi été à la fois surprise et enthousiasmée lorsque les inventaires botaniques ont mis en évidence une grande richesse de ses jachères en herbe.

Elle souhaite d'ailleurs plus d'inventaires et de recensements sur davantage de groupes de faune sur ses parcelles. Cela permettrait de bien mettre en évidence les espèces prioritaires à protéger voire à favoriser en fonction des contraintes de son exploitation.



Un réseau riche de haies et de jachères enherbées. © E. Le Roy

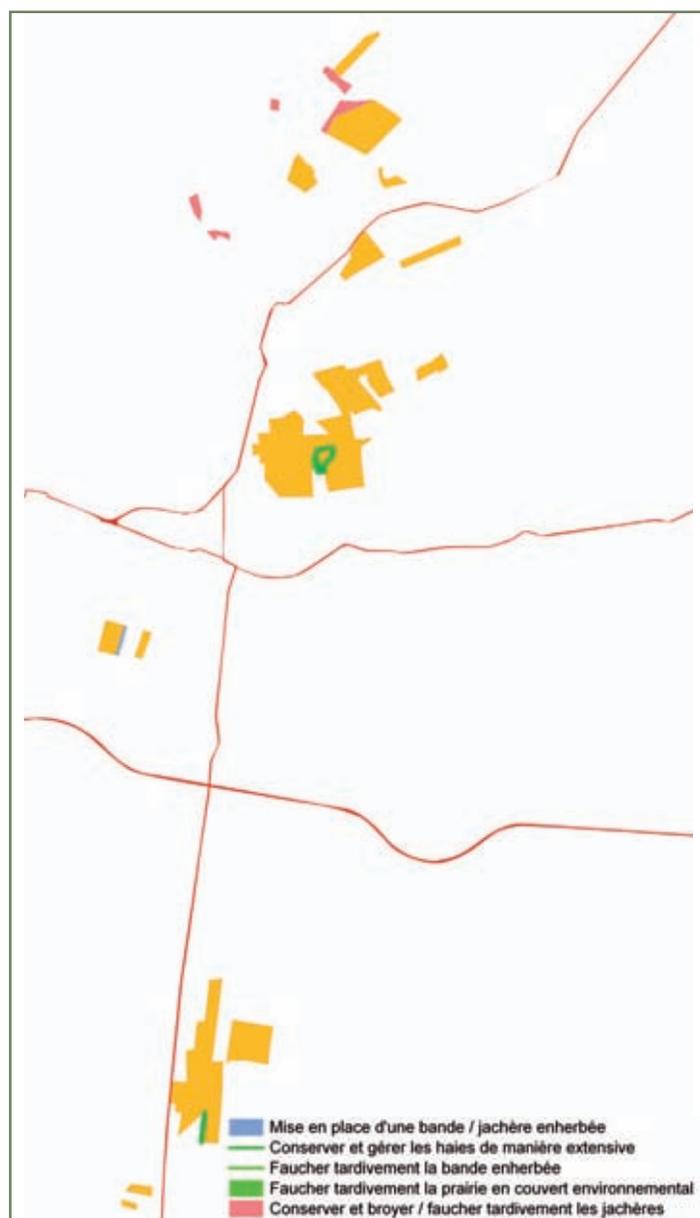
Un souci de préserver la biodiversité

Cette volonté de connaître la nature la conduit également à préserver la biodiversité. Pour elle, c'est vraiment un état d'esprit. Cette conviction l'a amené d'ailleurs à convertir une partie de son exploitation en agriculture biologique et elle réfléchit à en augmenter la surface. Très active, elle a pris en outre la présidence des "bios" du département de la Marne afin de dynamiser ce réseau.

Elle a conservé de nombreux arbres et arbustes, haies et zones enherbées, notamment tout autour de son exploitation, ce qui enrichit grandement la faune et la flore présentes près de ses bâtiments. A cela, s'ajoute d'ailleurs la présence de la petite rivière qui coule tout près de la ferme.



Des abords de l'exploitation favorables à la biodiversité. © E. Le Roy



Cartographie des préconisations de gestion © E. Le Roy

Des mesures mises en œuvre

Suite aux différents diagnostics, suivis et échanges, quelques mesures et actions simples ont été mises en œuvre ou poursuivies. Ainsi, les principales jachères en herbe ont été conservées et sont actuellement engagées dans un Contrat d'Agriculture Durable (CAD). Leur fauche tardive permet notamment la diversification de la flore et la reproduction des oiseaux nichant au sol.

Catherine Godin possède de nombreuses haies et quelques arbres isolés qui sont bien sûr conservés et entretenus. Les bandes enherbées qui étaient traditionnellement fauchées tôt en saison, en pleine période de reproduction des oiseaux, seront en grande partie exploitées plus tard en été.

Une pérennisation du programme

Catherine Godin souhaite continuer à travailler sur le thème de la biodiversité. Son intérêt principal réside dans la connaissance des espèces de faune et de flore et des moyens possibles pour conforter cette diversité, voire favoriser les éventuelles espèces rares présentes chez elle. Grâce aux différents inventaires réalisés sur ses parcelles, elle pourrait ainsi mettre en œuvre quelques actions pour favoriser les espèces les plus rares ou les plus emblématiques.

Néanmoins, avec l'arrêt des jachères obligatoires depuis 2008 et la fin de son CAD prochainement, certaines parcelles risquent d'être recultivées si des financements ne sont pas trouvés pour conforter sa volonté de préserver la biodiversité.

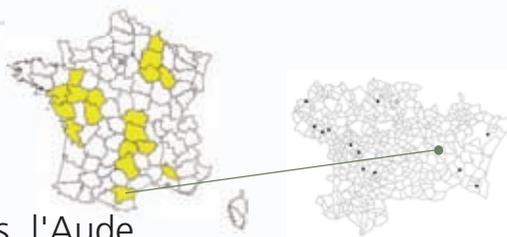
A l'inverse, la vallée de la Marne ayant été désignée comme Zone d'Action Prioritaire au titre de la biodiversité, Catherine Godin pourrait mettre en place des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées sur les deux îlots qu'elle exploite à cet endroit.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL LE ROY
DE LA LPO CHAMPAGNE - ARDENNE.



Témoignage Bernard MALLENT

Viticulteur à Saint-Laurent de la Cabrerisse dans l'Aude,
membre du réseau Agriculture Raisonnée FARRE



Cœnologue de formation, Bernard Mallent s'installe en 1999 sur le domaine de la Sabine à Saint-Laurent de la Cabrerisse (Aude). Sur les 20 ha du domaine, 16 ha sont plantés de vignes qui produisent des vins en AOC

Corbières. Une grande proportion de ces parcelles est enherbée et des plantes jalons (rosiers) sont disposées en tête de rang. Un vieux verger et un alignement d'oliviers complètent ce paysage viticole traditionnel en Corbières. Les bâtiments d'habitation sont au centre du domaine. Une partie de ces bâtiments a été aménagée en gîte et une autre en salle de réception.



Domaine de La Sabine. © F. Morlon

Des coteaux viticoles méditerranéens riches

Située dans le Massif des Corbières orientales, son domaine est directement en bordure de zones naturelles remarquables mis en avant dans le cadre du réseau Natura 2000 : la ZPS "Corbières orientales". Aussi il observe régulièrement l'aigle royal ou le busard cendré directement de son exploitation. De plus, l'alouette lulu et le pipit rousseline, eux aussi protégés à l'échelle européenne, nichent vraisemblablement sur le domaine de la Sabine.

En tout, 50 espèces d'oiseaux ont pu être inventoriées sur le domaine. Celles-ci profitent des linéaires arborés, des haies et des buissons pour nicher et fréquentent pour certaines d'entre-elles, les parties enherbées des vignes (friches, zones enherbées rases, rangs de vigne enherbés) pour s'y alimenter.

Une passion...

Bernard Mallent a choisi de s'installer avec sa famille au domaine de la Sabine par passion pour la nature et les paysages. En effet, ils habitent au centre du domaine et dominant un paysage de coteaux viticoles entourés de garrigues et de falaises avec aucun signe de dégradation sur 360°. De ce fait, il est très sensible à la bonne gestion de la qualité de son cadre de vie.

... un partage

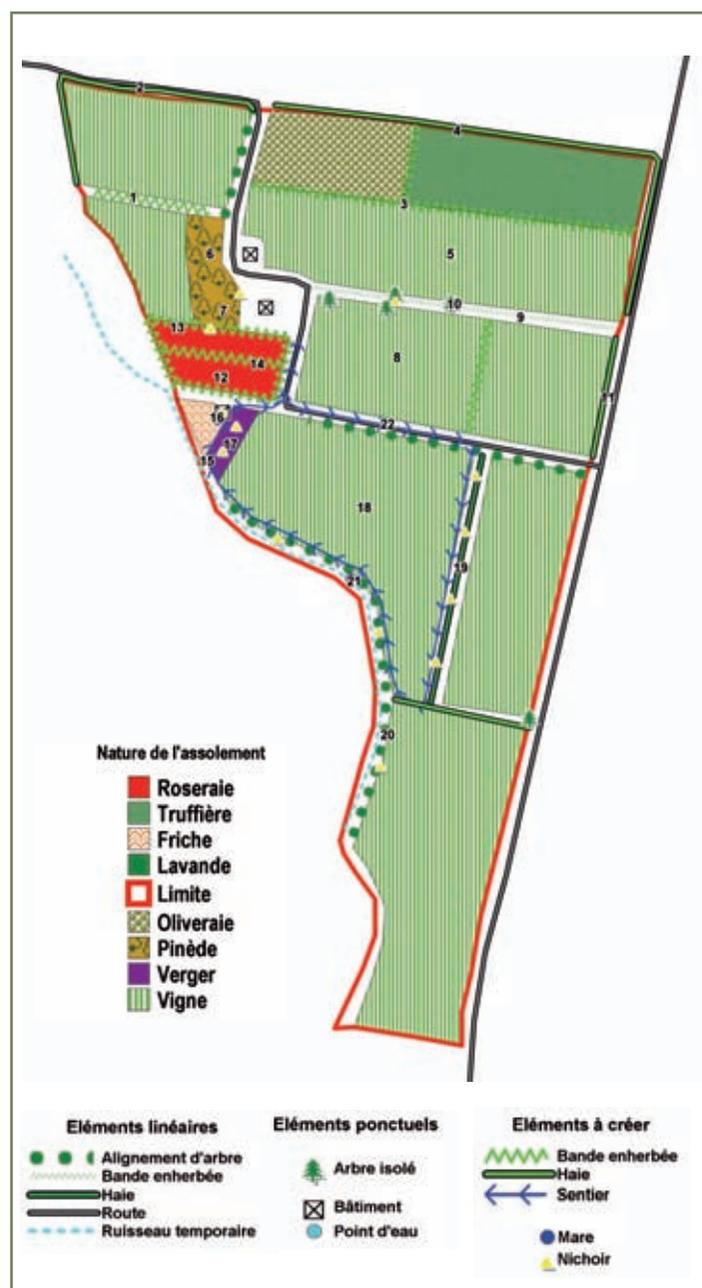
Au-delà du désir commun à de nombreuses personnes de transmettre aux générations futures un patrimoine le plus riche et diversifié possible, c'est l'envie de partager avec sa clientèle et ses hôtes, cet écrin naturel qui est le moteur de son investissement pour une meilleure gestion de la biodiversité.

Une volonté d'amélioration

Conscient de la valeur patrimoniale des éléments paysagers de son domaine, il travaille dès son installation à l'entretien de ripisylve, la plantation de haies, l'aménagement d'une roseraie... Malgré un raisonnement des traitements phytosanitaires et un enherbement de ses vignes, très vite il s'inquiète d'une certaine pauvreté en insectes sur son exploitation ; sans pouvoir le quantifier, il fait la relation entre ce déséquilibre écologique et la présence de plus en plus importante de ravageurs comme la cicadelle de la flavescence dorée. Il s'interroge aussi sur une diminution d'observation de sphinx du liseron, de l'apparition de nouvelles espèces de papillon. Malgré sa curiosité naturaliste, il se sent limité dans sa connaissance de la biodiversité de son exploitation pour pouvoir en parler et l'expliquer aux personnes qui visitent le domaine.

Dès lors, il souhaite intégrer le programme "Agriculture et Biodiversité" avec une forte attente concernant la connaissance de la diversité d'oiseaux présents et les actions concrètes qu'il pourrait réaliser pour l'améliorer et la valoriser auprès de sa clientèle.

Ce sentier est d'ores et déjà aménagé d'une vingtaine de nichoirs fabriqués et posés avec l'aide de son jeune fils.



Cartographie des préconisations de gestion. © F. Morlon



Nichoir à balcon (au 1^{er} plan), plus efficace contre les prédateurs qui ne peuvent attraper les occupants. © B. Mallent

Des progrès futurs

A côté de la poursuite de la gestion respectueuse de l'environnement de son vignoble et des éléments paysagers associés, il projette la mise en place de gîtes à insectes et le semis de "prairies florales" en bordures de vignes dans l'espoir de voir les populations d'insectes et notamment de papillons se diversifier. De plus, il va cultiver un jardin biologique pour fournir des légumes à ses hôtes et à sa famille.



Gîtes à insectes. © F. Morlon

Un échange et des réalisations concrètes

Sa participation au programme s'est formalisée dans un premier temps par un échange avec la LPO. Elle lui a permis d'alimenter sa curiosité pour les oiseaux. Il poursuit maintenant sa formation dans le but de réaliser un sentier naturaliste et un livret de présentation des espèces d'oiseaux fréquentant son exploitation.

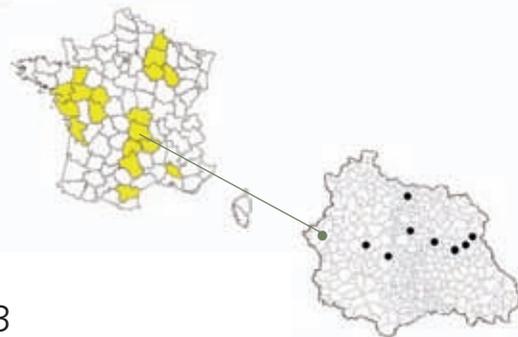
Motivé à poursuivre sa démarche, il aimerait que celle-ci soit aussi adoptée par d'autres viticulteurs du secteur pour améliorer globalement l'image de leur terroir.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS MORLON
DE LA LPO AUDE



Témoignages Isabelle NERON et Laurent FRAISSE

Agriculteurs à Voingt dans le Puy de Dôme,
membres du réseau Agriculture Biologique BIO 63



Isabelle NERON et Laurent FRAISSE sont installés depuis 1988, sur une exploitation située dans les Combrailles, vaste

territoire de moyenne montagne au nord-ouest du Puy de Dôme. L'exploitation est orientée vers la production laitière et l'essentiel de leurs 90 ha de SAU est constitué de prairies.



Siège d'exploitation. © P. Rigaux

La biodiversité dans le prolongement de l'activité agricole

Dans les Combrailles, l'agriculture a largement façonné le paysage dominé par les prairies et les boisements. Les haies sont assez peu présentes mais les bosquets et les arbres isolés sont très favorables à la biodiversité et particulièrement sur l'exploitation d'Isabelle et Laurent, où par exemple les vieux chênes conservés sur les prairies sont propices au gobemouche gris, peu commun dans la région. Dans ce cadre de vie, Isabelle et Laurent se sont intéressés tout naturellement à la biodiversité qu'ils placent d'ailleurs dans la continuité de leur activité.

"Dans notre travail, on se rend bien compte de l'importance des haies et des arbres pour le bien-être des vaches. Au-delà on est aussi conscient de l'intérêt de la diversité des milieux pour les différentes espèces comme par exemple, le rouge-queue noir qui niche dans les bâtiments ou encore la chouette hulotte que l'on entend dans les bois à proximité" indique Isabelle.

Selon elle, la préservation des arbres et des buissons n'est pas le seul atout de l'exploitation. Le mode de production biologique excluant l'emploi de traitement phytosanitaire et de fertilisation minérale de synthèse, contribue aussi largement au maintien de la diversité biologique. De même, la gestion extensive des prairies est favorable à la diversité biologique, comme par exemple à l'alouette lulu.



Gestion extensive des prairies. © P. Rigaux

Isabelle et Laurent ont intégré le programme afin de développer la prise en compte de la biodiversité dans leur travail. "Ne sachant pas toujours ce qui est bon pour la biodiversité, nous nous sommes impliqués dans le programme afin d'approfondir nos connaissances sur les bonnes pratiques. De plus grâce aux diagnostics, le plan de gestion nous a également permis de découvrir les espèces qui fréquentent l'exploitation et notamment celles que l'on ne connaissait pas" souligne Isabelle.

De nouvelles pratiques pour améliorer les capacités d'accueil

En validant le plan de gestion, ces agriculteurs se sont engagés à mettre en œuvre des mesures visant notamment à améliorer le réseau de corridors et du potentiel d'accueil des zones humides. Par exemple ils doivent limiter aujourd'hui leurs interventions sur les berges de la rivière car une fauche trop intensive de la végétation rivulaire peut se révéler néfaste à certaines plantes et à certains animaux peu communs comme le campagnol amphibie qui est présent ici.



Préservation des berges du cours d'eau par une gestion adaptée. © P. Rigaux

A l'inverse, ils se sont engagés à maintenir l'ouverture de la zone humide en éliminant les plantations de mélèzes et de peupliers ainsi que les buissons qui commencent à coloniser celle-ci. Au niveau de l'étang, les berges abruptes sont peu favorables à l'installation d'espèces et un adoucissement est donc envisagé sur la zone non utilisée par les usagers et les animaux.



L'étang et la zone humide, des zones à préserver. © P. Rigaux

Sur les prairies, Isabelle et Laurent n'ont pas recours à l'ensilage d'herbe qui impose des récoltes précoces dans l'année, détruisant les nids et limitant le développement des insectes. Toutefois afin de limiter l'impact de leurs pratiques, ils ont décidé d'adopter la fauche "sympa" permettant la fuite des animaux vers les bordures des parcelles. Certaines mesures proposées ont dû être adaptées voire écartées en raison des contraintes qu'elles induisaient. Par exemple, ces agriculteurs se sont engagés à continuer l'entretien régulier des haies champêtres et boisements bénéfiques à la diversité biologique, mais continueront aussi à exploiter la plupart des arbres morts afin de couvrir leur besoin en bois de chauffage.



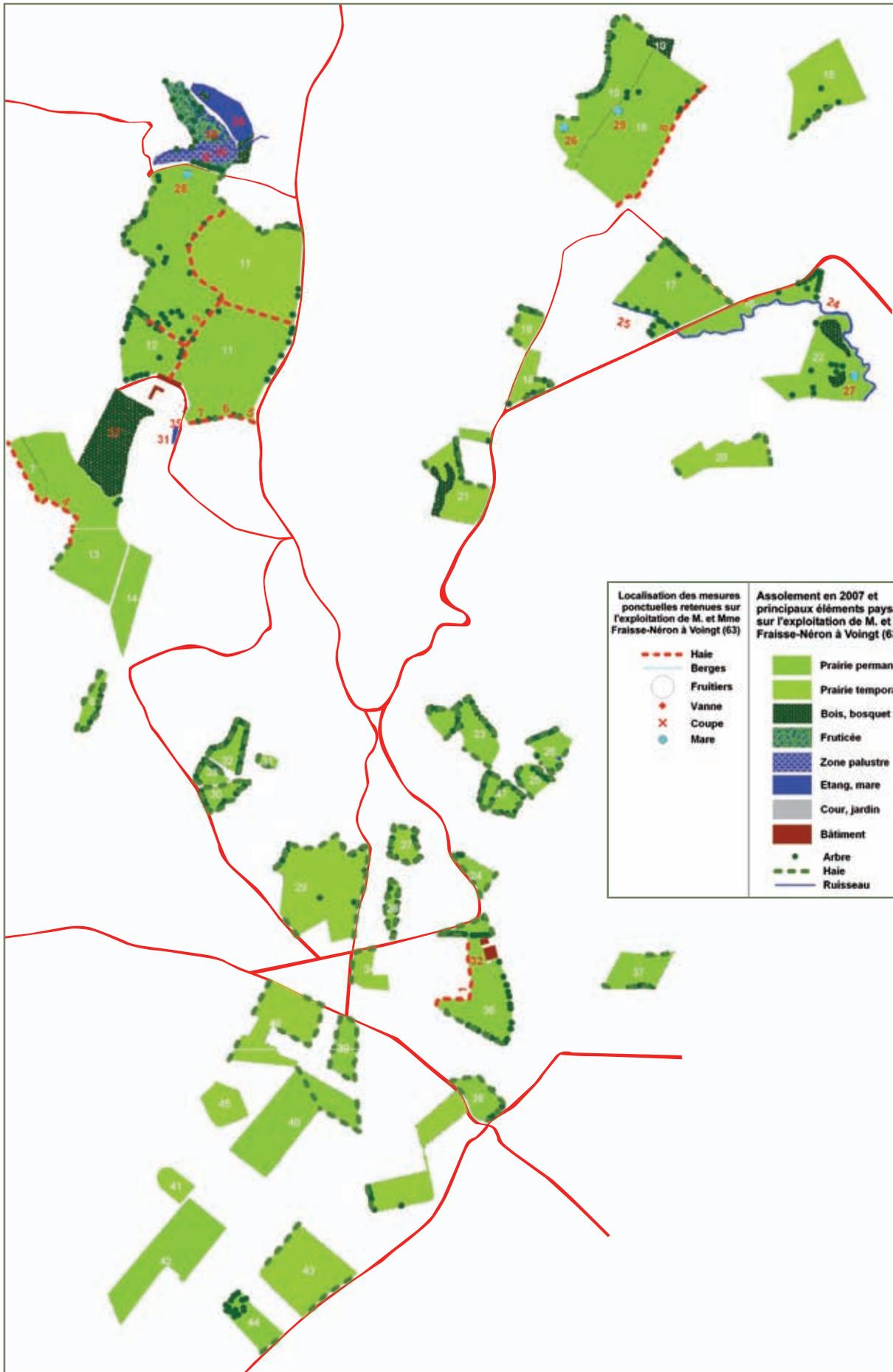
Boisement entretenu régulièrement. © P. Rigaux

De plus ils ont également écarté le projet d'implantation de haies buissonnantes jugées trop contraignantes par rapport aux clôtures électriques. "Les mesures sont difficiles à mettre en place parfois faute de temps" souligne Isabelle. En effet, ils envisagent de renouveler les fruitiers de leur verger mais au regard de la charge de travail, le projet de plantation d'arbres en alignement a été restreint.

Poursuivre la dynamique

Aujourd'hui Isabelle et Laurent espèrent que leur partenariat avec la LPO perdurera au-delà des cinq années du programme et que leur implication servira d'exemple à d'autres agriculteurs.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE RIGAUX
DE LA LPO AUVERGNE



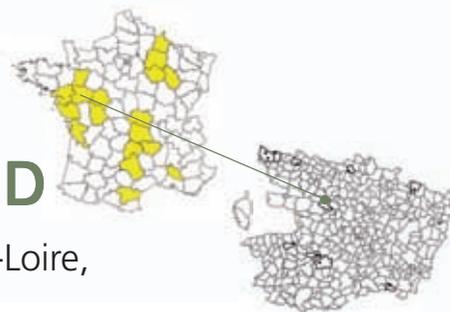
Localisation des mesures ponctuelles retenues sur l'exploitation de M. et Mme Fraisse-Néron à Voingt (63)	Assolement en 2007 et principaux éléments paysagers sur l'exploitation de M. et Mme Fraisse-Néron à Voingt (63)
Haie	Prairie permanente
Berges	Prairie temporaire
Fruitiers	Bois, bosquet
Vanne	Fruticée
Coupe	Zone palustre
Mare	Etang, mare
	Cour, jardin
	Bâtiment
	Arbre
	Haie
	Ruisseau

Cartographie des préconisations de gestion. © P. Rigaux



Témoignage Sophie et Jean-Paul PICHAUD

Agriculteurs à Saint Clément de la Place, Maine-et-Loire,
membres du CIVAM Agriculture durable 49



Depuis 1991, Sophie et Jean-Paul PICHAUD travaillent sur leur exploitation, la ferme de Haute-Bise, située au cœur de l'Anjou. Leur exploitation en polyculture-élevage s'étend sur plus de 60 ha dont les 2/3 sont constitués de surfaces fourragères permettant le pâturage d'un troupeau diversifié de vaches laitières et de génisses. Situé sur les coteaux du Segréen à l'ouest du Maine-et-Loire, leur exploitation s'intègre ainsi parfaitement au paysage bocager qui compte parmi les mieux préservés du département. Le territoire se compose d'une mosaïque de champs cultivés, de prairies, de boisements et de haies champêtres d'où émergent les têtes des arbres taillés en "têtard". La ferme possède un patrimoine naturel assez riche avec notamment plus de 11 km de haies, 250 m de cours d'eau, 5 mares dans sa partie principale et encore 2 ha de prairies humides. De plus l'exploitation se situe à proximité de zones écologiquement riches, ce qui accentue l'intérêt de la démarche d'amélioration de la biodiversité.

Un intérêt précoce et grandissant pour la nature

L'intérêt de Jean-Paul pour la biodiversité a débuté très tôt, pendant son enfance bercée par les chants des grenouilles. Il a tout d'abord commencé à observer la nature lors de ses parties de pêche et de ses virées avec son grand-père, puis son intérêt s'est développé au fil du temps. Peu après son installation, il a commencé à réorienter certaines de ses pratiques et à réfléchir à des modèles de production plus respectueux des équilibres naturels. Son adhésion au CIVAM et le partenariat avec la LPO initié dès 2001, lui a permis de développer sa réflexion. Motivé par les formations réalisées par la LPO, il s'est ensuite engagé plus largement pour la préservation de l'environnement sur son exploitation. Par exemple, afin d'améliorer ses connaissances sur la flore et les systèmes prairiaux, Jean-Paul a suivi une formation avec François HUBERT de la Chambre d'agriculture, botaniste et expert des prairies. Dès l'émergence du programme "Agriculture et Biodiversité", Sophie et Jean-Paul ont affiché une forte motivation pour continuer leurs actions et améliorer leurs pratiques en faveur de la biodiversité.



Préservation des prairies situées en zone humide. © E. Guillou

Aujourd'hui, l'actualité de la problématique de sauvegarde de la biodiversité les conforte dans leurs choix et leurs convictions : "Préserver l'environnement et s'inscrire dans une démarche de développement durable est une urgence si nous voulons permettre à nos enfants de vivre dans un environnement sain et de qualité. Nous nous rallions parfaitement à la vision de Saint-Exupéry : On n'hérite pas de la terre de nos parents, on l'emprunte à nos enfants."

Un environnement et des pratiques favorables à la biodiversité

Quarante sept espèces parmi lesquelles la chevêche d'Athéna, le pic noir et l'alouette lulu, ont été recensées sur la ferme de Haute-Bise ou ses abords. Les espèces les plus fréquentes sont caractéristiques d'un milieu bocager dense mais l'ensemble des espèces bénéficie de la qualité de la mosaïque de milieux présents sur l'exploitation. "Nos convictions nous conduisent à favoriser la diversité des milieux et des productions. Selon nous, l'agriculture de demain doit permettre de produire des aliments de qualité et en quantité suffisante localement, pour que chacun puisse se nourrir correctement tout en préservant notre planète" soulignent Sophie et Jean-Paul.

De plus, la gestion extensive des prairies ainsi que les itinéraires techniques économes en intrants sont aussi bénéfiques à la diversité des espèces. Bien que le système d'exploitation et les pratiques adoptés soient déjà très favorables à la biodiversité, le diagnostic a tout de même permis d'identifier des possibilités d'amélioration.

La réalisation de travaux

Afin de favoriser la biodiversité, certaines opérations ont été suggérées aux exploitants. Par exemple la plantation de haies leur a été proposée afin de compléter le maillage bocager, notamment autour du siège d'exploitation. Cette idée a beaucoup plu à Sophie et Jean-Paul qui y ont trouvé de nombreux intérêts : *" Ces plantations permettront de protéger les bâtiments des vents dominants. Elles constitueront un brise-vent idéal pour l'abri du bétail et limiteront aussi les risques d'érosion."*

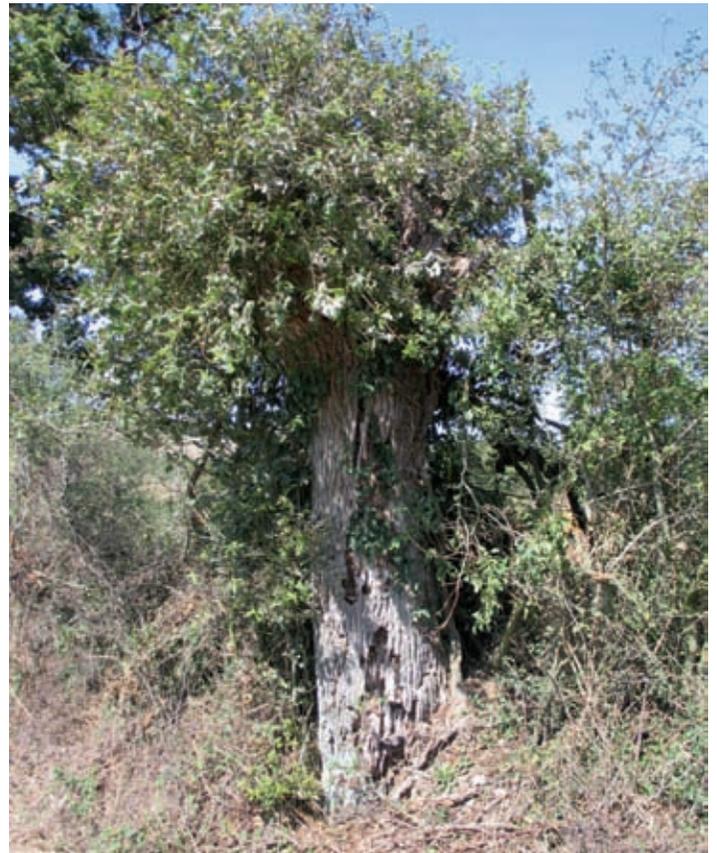
Ces agriculteurs ont aussi réalisé quelques travaux au niveau des mares. Celles-ci étaient auparavant peu prises en considération et leur état s'était dégradé. Sophie et Jean-Paul ont donc installé des clôtures et des pompes de prairie, garantissant l'abreuvement des animaux ainsi que la qualité de l'eau et la stabilité des berges. De plus certaines mares ont bénéficié d'un curage et de l'éclaircissement de la végétation des berges.



Raccord d'une pompe de prairie à la mare préservant ainsi les berges et l'eau de celle-ci. © E. Guillou

L'amélioration des pratiques

Au début de son installation, Jean-Paul considérait les haies sans beaucoup d'intérêt comme de simples éléments *" pas trop gênants "*. Maintenant il les observe avec un tout autre regard : elles sont selon lui, « utiles » à l'équilibre de son exploitation. Ainsi Jean-Paul a logiquement amélioré ces pratiques de gestion et d'entretien. Par exemple, des bandes enherbées ont été implantées aux bords des haies, des arbres vieillissants ou morts sont désormais maintenus et certaines haies sont rajeunies par un recépage.



Arbre conservé sur l'exploitation permettant ainsi à toute une faune d'y trouver refuge © E. Guillou

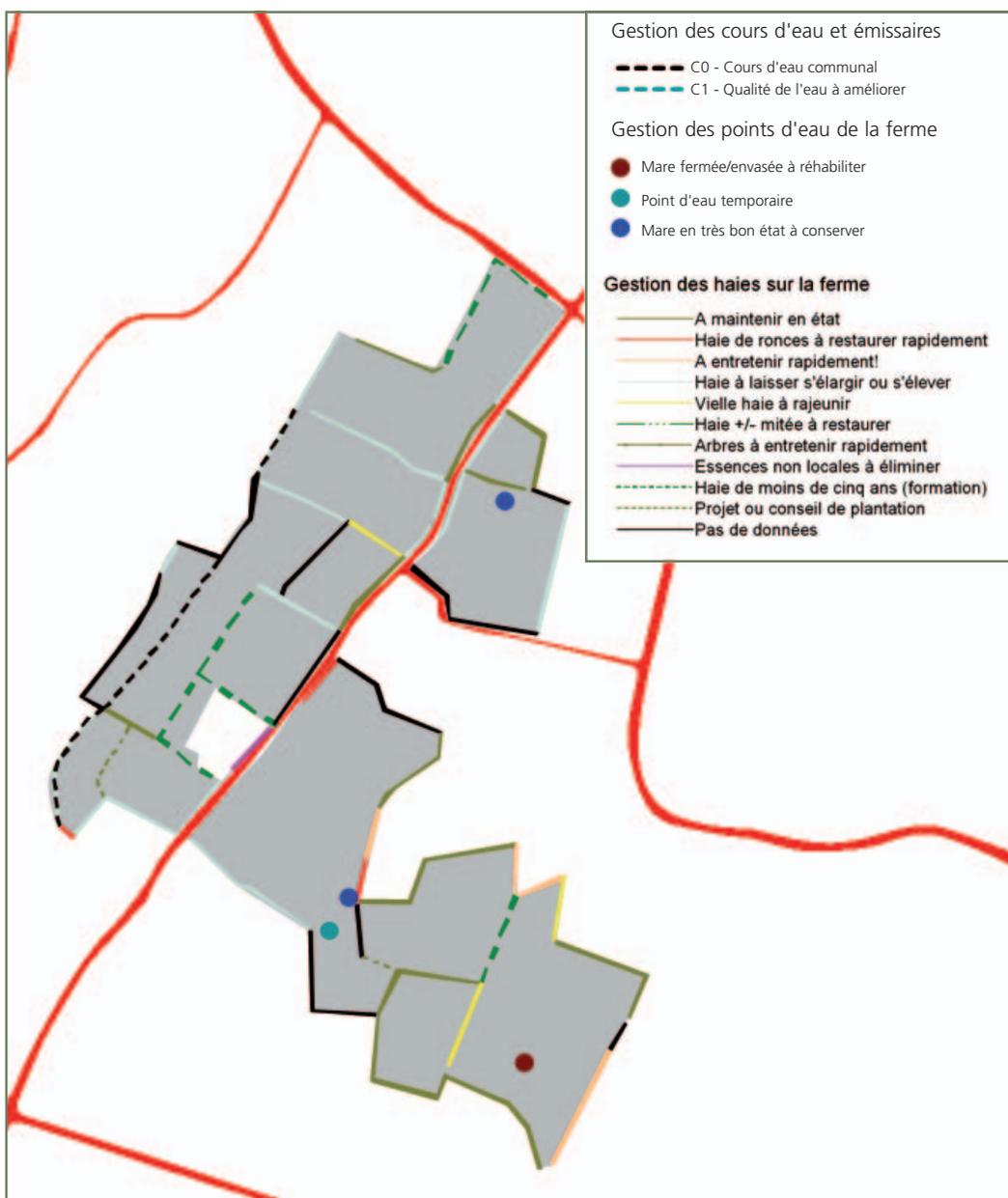
" Avant, la gestion des haies et des lisières était loin d'être effectuée de manière intégrée. Aujourd'hui il n'est plus question d'utiliser un débroussaillant ou un désherbant, dans le simple but de se faciliter la tâche " précise-t-il. Pour optimiser la gestion des haies, ces agriculteurs recherchent maintenant une solution pour valoriser le bois produit. Concernant la gestion des prairies humides et la conduite des cultures, leurs pratiques sont déjà bénéfiques à la biodiversité. L'utilisation des produits phytosanitaires est par exemple très limitée et s'avère parfois inutile comme sur les cultures en mélange associant orge, féverole, pois et vesce.

Une démarche et une approche de l'agriculture à valoriser

Pour Sophie et Jean-Paul, la démarche du programme leur a permis de mieux connaître l'environnement de leur ferme. Les phases de diagnostic et d'échanges avec le naturaliste se sont avérées primordiales car elles leur ont permis de s'approprier les problématiques. Selon eux, le dialogue entre agriculteurs et naturalistes représente certainement le meilleur moyen pour convaincre et initier des changements. Leur connaissance des enjeux les incite à travailler autrement pour protéger le patrimoine naturel et notamment les oiseaux auxquels ils s'intéressent de plus en plus.

Aujourd'hui, Sophie et Jean-Paul souhaitent poursuivre la mise en oeuvre de leur plan de gestion et suivre l'évolution de la biodiversité sur leur exploitation afin d'évaluer l'efficacité des mesures réalisées. Le programme "Agriculture et Biodiversité" leur a aussi permis de confirmer le bien-fondé de leur démarche entamée depuis plusieurs années déjà. Le chemin qu'ils ont déjà accompli à la recherche d'un système d'agriculture durable est source de remotivation. "Cette démarche intellectuellement stimulante redonne au métier de paysan ses lettres de noblesse. Aujourd'hui il est temps que la société reconnaisse les fonctions associées à la production agricole que sont : l'entretien des paysages, la préservation de la qualité de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité. Et ce programme contribue certainement à faire valoir ce point de vue" affirment Sophie et Jean-Paul. Ces exploitants ont acquis une certaine expérience et aujourd'hui, ils ont à coeur de la valoriser auprès des autres agriculteurs afin que cette démarche se généralise. A l'avenir, Sophie et Jean-Paul souhaitent également s'orienter vers l'utilisation des énergies renouvelables (bois, soleil, vent...) pour être plus autonome en énergie et limiter leur impact sur la planète.

PROPOS RECUEILLIS PAR ERWAN GUILLOU DE LA LPO ANJOU ET KRISTEL MESPOULET DU CIVAM AGRICULTURE DURABLE 49



Cartographie des préconisations de gestion. © E. Guillou





Financeurs



Coordination

Sophie RASPAIL (LPO)

Contact : par téléphone au 05 46 82 12 34 / par mail : lpo@lpo.fr

Comité de rédaction

Olivier CLÉMENT (FNAB), Grégory FAUPIN (LPO Vienne), Véronique GAUDUCHON (LPO Vienne), Erwan GUILLOU (LPO Anjou), Delphine GUYOT (FARRE), Philippe JOURDE (LPO), Emmanuel LE ROY (LPO Champagne-Ardenne), Rodolphe LIOZON (LPO Aveyron), Franck MACÉ (LPO), Michel MÉTAIS (LPO), Jean-Yves MORGANTINI (FNCIVAM), Francis MORLON (LPO Aude), Vincent PERROT (FNAB), Sophie RASPAIL (LPO), Pierre RIGAUX (LPO Auvergne), Magali TRILLE (LPO Aveyron).

Illustrateur

Olivier LOIR

Photographies de couverture

Erwan Balança - Héron gardeboeuf

Réalisation

Antoine BARREAU, Valérie DUCROT, Guillaume FORESTIER
Service Editions LPO n°ED0910006GF

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuillet 

